

COMMUNE de BEAULIEU
Département de l'Isère

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 Novembre 2024**

Nombre membres
En exercice 14
Présents 10
Votants 11

Date de la convocation : 08.11.2024

2024 - 025

L'An deux mil vingt-quatre le quatorze novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Beaulieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Didier CORVEY-BIRON, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Didier CORVEY-BIRON, Jean-Noël MANDIER, René BAYLE, David GRAND, Valérie DROUVIN, Régis LACROIX, Benjamin CHABERT, Laure ALBERTIN, Nathalie DECTOT, Guillaume CROIZAT,

Absents : Annie BERECHÉ, Marie-Sophie BARBIER, Mickaël GRAS, Vincent CAILLAT

Procuration : Annie BERECHÉ donne procuration à Didier CORVEY-BIRON

A été nommée secrétaire : Régis LACROIX

**Délibération portant suppression du poste d'Adjoint
Administratif
et ouverture d'un poste d'Adjoint Administratif
Principal 2^{ème} Classe**

Monsieur le maire informe l'assemblée que, conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Après 8 ans au service de la fonction publique territoriale, l'agent occupant les fonctions d'Adjoint Administratif peut prétendre à un avancement de grade vers un poste d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} Classe.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à 11 voix POUR, décide :

1. La suppression de l'emploi d'Adjoint Administratif à temps non-complet à raison de 32 heures hebdomadaires au service du Secrétariat de Mairie.

2. La création d'un emploi d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} Classe à temps non-complet à raison de 32 heures hebdomadaires au service du Secrétariat de Mairie à compter du 14 novembre 2024.

3. De modifier comme suit le tableau des emplois :

Service du Secrétariat de Mairie

Emploi	Grade associé	Catégorie	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdomadaire
Secrétaire Générale de Mairie	Adjoint Administratif	C	1	0	32 heures
Secrétaire Générale de Mairie	Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} Classe	C	0	1	32 heures

3. D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme,

M. Didier CORVEY-BIRON,
Maire

